

ANNEXE I

Mission et objectifs de Portes Ouvertes sur le Lac

La mission de Portes Ouvertes sur le Lac

Accroître le nombre d'immigrants dans la région du Lac-Saint-Jean en leur assurant un service d'accueil et d'intégration sociale et professionnelle adapté à leurs besoins; orienter les immigrants vers les ressources nécessaires au développement de leur autonomie; viser également l'engagement de la communauté afin de favoriser l'intégration et la rétention à long terme des nouveaux arrivants dans la région.

Lors de sa première année d'opération, les objectifs de Portes Ouvertes sur le Lac furent définis comme suit :

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIF SPÉCIFIQUE
1. Recruter des immigrants désirant s'intégrer à notre milieu.	<ul style="list-style-type: none">• Recruter 10 foyers de personnes immigrantes à Montréal;• Mettre en place des outils pour promouvoir la région et Portes Ouvertes sur le Lac auprès des immigrants.
2. Assurer des services d'accueil et d'installation des immigrants dans la communauté.	<ul style="list-style-type: none">• Orienter les nouveaux immigrants vers les différents services gouvernementaux et municipaux;• Orienter et aider les nouveaux immigrants dans les démarches de formation en servant de lien avec les établissements scolaires;• Accueillir et installer 10 foyers d'immigrants dans la MRC Domaine-du-Roy pour un total approximatif de 25 personnes.
3. Faciliter l'intégration professionnelle des nouveaux arrivants à leur milieu de travail.	<ul style="list-style-type: none">• Préparer les nouveaux immigrants à l'intégration professionnelle;• Sensibiliser les employeurs quant à l'embauche de nouveaux immigrants;• Mettre en place des conditions favorisant le maintien en emploi.
4. Sensibiliser la population locale afin de favoriser l'intégration sociale et la rétention des nouveaux immigrants dans la communauté.	<ul style="list-style-type: none">• Susciter un engagement de la société d'accueil pour l'établissement de nouveaux immigrants;• Sensibiliser la population locale ainsi que les instances gouvernementales et municipales;• Sensibiliser les nouveaux immigrants à l'importance de leur intégration sociale.• Favoriser et rendre accessible l'apprentissage de la langue française pour les immigrants;• Assurer un service de mentorat (jumelage) entre la population locale et les nouveaux immigrants.

ANNEXE II

Services offerts par Portes Ouvertes sur le Lac

Portes Ouvertes sur le Lac a élaboré quatre volets de services personnalisés permettant de se distinguer comme organisme novateur d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants.

VOLET 1 • RECRUTEMENT

Le volet recrutement permet à Portes Ouvertes sur le Lac d'entrer en contact avec des immigrants désireux de prendre la direction des régions. Il comprend également les visites exploratoires dans la région.

Services offerts :

- Sessions d'information sur la région à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal;
- Collaboration étroite avec les organismes de Montréal financés pour régionaliser l'immigration;
- Visite exploratoire de deux ou trois jours en région pour se familiariser avec le milieu;
- Suivi auprès des immigrants à la suite de la visite exploratoire et planification de l'accueil et de l'installation.

VOLET 2 • L'AIDE À L'INTÉGRATION

a) Accueil et installation

Les services d'accueil et d'installation offrent un support personnalisé visant à faciliter le processus d'intégration et d'établissement.

Services offerts :

- Aide au déménagement de Montréal vers la région¹;
- Aide à la recherche de logement²;
- Accompagnement lors d'inscription aux écoles et aux différents services sociaux (assurance maladie, permis de conduire, etc.);
- Orientation et information générale sur l'immigration;
- Démarche d'orientation vers les différents services communautaires;
- Séances d'information sur les différents aspects de la culture québécoise;
- Séances d'information générale sur les lois, le système d'éducation et de santé, les programmes sociaux et les services municipaux, l'impôt, etc.;
- Activités formelles et informelles afin d'assurer un suivi (café-rencontre, café-causerie);
- Interprétariat (anglais/espagnol)³.

b) Accès au travail

L'aide pour l'accès au travail consiste en un accompagnement individuel dans la recherche d'emploi, à dispenser l'information nécessaire sur le marché du travail québécois et à fournir les outils indispensables aux chercheurs d'emploi :

Services offerts :

- Information sur le marché du travail, incluant le marché de l'emploi caché;
- Évaluation d'employabilité;
- Aide à la recherche d'un emploi;
- Accompagnement chez l'employeur, si nécessaire;
- Activités d'intégration au marché du travail;
- Faire connaître la mesure PRIIME aux employeurs;
- Assistance pour la rédaction de curriculum vitae, lettre de présentation et préparation à l'entrevue;
- Suivi auprès de l'employeur et de l'employé.

¹ L'aide au déménagement consiste notamment à appuyer les immigrants dans leurs démarches de cession de baux, l'organisation du déménagement en tant que tel (location de camion, transport vers la région, indications routières, etc.), le transfert du courrier postal ainsi que l'arrêt ou le transfert des différents services (téléphone, Internet, électricité, etc.).

² À la suite de la visite exploratoire, on s'entend avec le foyer d'immigrants pour le type et la grandeur de logement qu'il recherche. Au cours de la semaine qui précède l'arrivée des immigrants, l'agent d'intégration recherche des logements qui conviennent à leurs besoins en réalisant des visites préalables. Dès qu'ils arrivent sur place, les immigrants sont invités à visiter deux ou trois logements en compagnie de l'agent d'intégration et doivent faire un choix par la suite. Faire parvenir des photos numériques des logements visités aux immigrants pour qu'ils entament leur réflexion quelques jours avant leur arrivée est une autre option intéressante.

³ Il importe donc qu'un membre ou un employé maîtrise l'anglais et l'espagnol.

VOLET 3 • JUMELAGE

Le troisième volet vise à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la communauté d'accueil. C'est pourquoi l'organisme a mis sur pied un programme de jumelage « Jumelle sur le monde » entre Jeannois et nouveaux arrivants. Ce programme permet d'élargir les horizons et le réseau personnel.

L'activité de jumelage permet de :

- Donner l'occasion de découvrir et d'échanger avec l'autre dans le quotidien;
- Permettre aux nouveaux arrivants de converser en français;
- Créer de nouveaux liens pour socialiser;
- Réaliser un rapprochement interculturel;
- Partager les différences culturelles.

VOLET 4 • SENSIBILISATION DU MILIEU ET INTÉGRATION SOCIALE

Le volet sensibilisation du milieu et intégration sociale a comme objectif de faire connaître la diversité culturelle aux élus, aux dirigeants d'entreprise, aux services sociaux, aux étudiants et aux citoyens. Il vise également à faire connaître les immigrants accueillis dans le milieu pour élargir leur réseau de contacts.

Il se traduit souvent par l'organisation:

- D'ateliers de sensibilisation dans les écoles ou autres organisations;
- De fêtes populaires dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles;
- D'activités ponctuelles à caractère culturel dans le cadre de festivals ou autres fêtes dans la localité;
- D'activités d'intégration au gré des saisons : glissade, patinage, cabane à sucre, souper spaghetti, brunch, épluchette de blé d'Inde, etc.

ANNEXE III

Plan d'action 2006-2007 de Portes Ouvertes sur le Lac

OBJECTIF GÉNÉRAL 1 • Contribuer à mettre en place des stratégies et moyens afin de faire connaître l'organisme et d'en assurer la pérennité			
Objectifs spécifiques	Moyens	Échéancier	Personnes-ressources
1.1 Faire connaître l'organisme à l'ensemble de la population.	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres et discussions avec les médias. • Préparation d'une conférence de presse pour le lancement officiel. 	Base annuelle À déterminer	Directeur, membres du CA, médias.
1.2 Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation promouvant l'arrivée d'immigrants francophones, hispanophones, et anglophones dans notre milieu visant la consolidation et le développement de l'organisme.	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués dans les médias locaux afin de faire connaître à la population les activités ponctuelles de POL. • Communiqués dans le journal <i>L'Étoile du Lac</i> et inscription de l'organisme au www.letoledulac.com dans la section réservée aux OSBL. • Entente avec le journal <i>Le Babillard</i> pour publier un article par mois sur différents sujets concernant l'intégration de nouvelles cultures. • Organisation d'événements culturels. • Implication du milieu (entreprises, municipalités, citoyens) dans les activités du POL. 	Base annuelle Base annuelle Mars 2006 Base annuelle	Directeur, membres du CA, médias. Jean Tremblay, rédacteur en chef du <i>Babillard</i> , témoignages d'immigrants. Comité de bénévoles, étudiants au PEI à la polyvalente des Quatre-Vents et en techniques de tourisme au Cégep de Saint-Félicien, citoyens, municipalités, entreprises, organismes.
1.3 Concevoir et adopter un logo pour mettre en valeur la visibilité de l'organisme.	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription au programme <i>Sensibilisation jeunesse</i> pour l'obtention d'un financement visant à payer les frais d'un graphiste et du matériel de visibilité. • Production de matériel favorisant la visibilité de l'organisme (papier en-tête, enveloppes personnalisées, cartes professionnelles, pochettes, etc.) 	Février 2006 Février à mai 2006	Directeur, membres du CA, graphiste.
1.4 Concevoir et maintenir un site Internet faisant la promotion de la mission de POL et de ses services.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de subventions pour payer les frais d'une ressource en informatique. • Construction d'un canevas. • Embauche d'une ressource en informatique. • Vigie constante et mise à jour. 	Février et mars 2006 Avril 2006 Base annuelle	Directeur, entreprises et organismes de la MRC. Directeur, membres du CA.
1.5 Coordonner ou participer à différentes activités de visibilité.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux événements culturels. • Inscription à <i>Je m'ouvre à ta culture</i> (activité de sensibilisation). 	Base annuelle Avril 2006	Directeur, partenaires externes.
OBJECTIF GÉNÉRAL 2 • Référer les immigrants aux différents services existants et offerts dans notre milieu.			
Objectifs spécifiques	Moyens	Échéancier	Personnes-ressources
2.1 Fournir une liste de tous les organismes et établissements offrant des services à la société.	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des ressources adéquates (milieu scolaire, sportif, culturel et de travail). • Annexe au <i>Guide d'accueil à l'intention des personnes immigrantes</i>. 	Mai 2006	Directeur, membres du CA, comités de bénévoles.
2.2 Établir un contact avec tous les organismes et établissements de notre MRC afin de désigner une personne ressource et une couverture complète du territoire.	Rencontres avec les personnes visées.	Base annuelle	Directeur, organismes, établissements de la MRC Domaine-Du-Roy.
OBJECTIF GÉNÉRAL 3 • Structurer une approche de mentorat et de jumelage à l'intention des travailleurs			
Objectifs spécifiques	Moyens	Échéancier	Personnes-ressources
3.1 Élaborer un guide de l'employeur.	Rencontres avec des centres qui offrent ce système de mentorat.	À déterminer	Différents centres comme SEMO, etc.
3.2 Élaborer un guide de l'immigrant.	Rencontres avec des immigrants déjà insérés afin d'élaborer un guide qui convient à leurs besoins.	Ponctuel	Directeur, immigrants.
3.3 Offrir un service de suivi en entreprise.	Rencontre avec les deux parties (employeurs et immigrants).	Ponctuel	Directeur, personnes concernées.

OBJECTIF GÉNÉRAL 4 • Constituer un réseau de contacts pour recruter des immigrants qui peuvent s'intégrer facilement à notre milieu.

Objectifs spécifiques	Moyens	Échéancier	Personnes-ressources
4.1 Établir des liens avec le MICC.	Participation aux réunions du MICC.	Ponctuel	Directeur, MICC.
4.2 Établir des liens avec le réseau des Carrefours jeunesse-emploi	Rencontres avec le Carrefour jeunesse-emploi.	Base annuelle	Directeur, Carrefour jeunesse-emploi.
4.3 Établir des liens avec MigrAction et RAJ 02.	Rencontres avec les personnes visées et participation à différentes activités.	Base annuelle	Directeur, Migration, RAJ 02.
4.4 Établir des liens avec différentes communautés d'immigrants dans les grands centres.	<ul style="list-style-type: none"> • Séance d'information sur la possibilité du marché du travail en région. • Préparation d'une présentation PowerPoint visant à informer sur les avantages de vivre en région. 	Avril 2006	Directeur, personne-ressource, communautés d'immigrants.
4.5 Établir des contacts avec des employeurs potentiels.	Organisation de séances de sensibilisation pour favoriser l'embauche de main-d'œuvre immigrante.	Base annuelle	Directeur, employeurs potentiels.

OBJECTIF GÉNÉRAL 5 • Coordonner l'ensemble des services à offrir aux immigrants.

Objectifs spécifiques	Moyens	Échéancier	Personnes-ressources
5.1 Assurer l'accessibilité à des hébergements de qualité pour les immigrants.	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'un répertoire des différents loyers disponibles. • Réseautage avec les HLM. 	Avril 2006 Base annuelle	Directeur, Bernard Boivin.
5.2 Accompagner les immigrants dans leurs démarches d'intégration (assurance maladie, reconnaissance professionnelle, Emploi-Québec).	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses personnalisées aux besoins de base. • Disponibilité des formulaires au centre POL. • Support des immigrants dans leurs démarches. • Accompagnement des immigrants. 	Base annuelle Ponctuel	Directeur, immigrants.
5.3 Organiser des séances d'information sur la région.	Séances d'information au centre POL.	Base annuelle	Directeur, immigrants, comités de bénévoles.
5.4 Établir des stratégies pour faciliter l'insertion sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements (cafés-rencontres) • Recrutement de familles pour le jumelage. 	Base annuelle	Directeur, immigrants, familles intéressées, bénévoles.

OBJECTIF GÉNÉRAL 6 • Appliquer les orientations et les décisions du conseil d'administration du comité Portes Ouvertes sur le Lac-Saint-Jean.

Objectifs spécifiques	Moyens	Échéancier	Personnes-ressources
6.1 Participer et représenter le comité POL aux réunions du TRCI.	Présence aux différentes réunions.	Base annuelle	Directeur, TRCI.
6.2 Assurer un regroupement de toute information pertinente et être à l'affût de nouvelles possibilités.	Vigie constante.	Base annuelle	Directeur, membres du CA.
6.3 Centraliser tout document concernant le comité POL.	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement des documents que les membres du CA ont en leur possession. • Élaboration d'un plan de classement. 	Base annuelle	Directeur, membres du CA.
6.4 Obtenir des résultats probants en accueil et rétention des immigrants (10 familles / 1 an).	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement. • Accueil et aide à l'installation. • Approche personnalisée, suivi, etc. 	Base annuelle	Directeur.
6.5 Alimenter le conseil d'administration de façon régulière.	Rencontres, courriels, site Internet de POL.	Base annuelle	Directeur.

OBJECTIF GÉNÉRAL 7 • Assurer la continuité des subventions au fédéral, provincial et municipal.

Objectifs spécifiques	Moyens	Échéancier	Personnes-ressources
7.1 Déterminer les dates de renouvellement des subventions.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification auprès des partenaires. • Organisation d'un calendrier des événements. 	Avril 2006	Directeur, membres du CA, partenaire externe.
7.2 Remplir les formulaires de demande de subventions.	Production du rapport pour les partenaires financiers	Base annuelle	Directeur, trésorier, membres du CA.
7.3 Veiller à connaître les opportunités de financement.	Vigie constante.	Base annuelle	Directeur, trésorier, membres du CA.
7.4 Assurer un suivi budgétaire.	Tenue des livres comptables (revenus / dépenses).	Base annuelle	Directeur, trésorier, membres du CA.

ANNEXE IV

Portrait de bailleurs de fonds et de programmes de financement associés

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC)

Le MICC offre divers programmes d'aide financière visant à soutenir et orienter l'action des OBNL souhaitant contribuer à l'accueil d'immigrants et à leur insertion dans leur milieu. Contactez le bureau responsable de l'immigration de votre région pour obtenir plus d'information sur les programmes existants, leurs exigences et leurs objectifs.

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF(S)	NOTE
Programme régional d'intégration (PRI)	Le PRI soutient les actions concertées des partenaires locaux et régionaux en vue d'accroître l'apport de l'immigration au développement démographique, social et économique du Québec.	Financer les projets visant à : <ul style="list-style-type: none"> ○ augmenter le nombre d'immigrants s'établissant en dehors des villes de Montréal, de Laval et de Longueuil; ○ encourager le partage de l'expertise, l'innovation et la concertation avec les partenaires du milieu afin d'accroître la capacité des intervenants du milieu à attirer des immigrants dans leur région; ○ améliorer les conditions d'accueil, d'établissement et d'intégration des immigrants; ○ valoriser, auprès des populations des régions, l'apport économique, social et culturel de l'immigration. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans le cadre d'une telle demande, le projet doit donner la priorité à l'attraction et l'établissement d'immigrants issus de la catégorie économique. ✓ Il s'agit d'un programme souple et efficace. Selon l'expérience de Portes Ouvertes sur le Lac, un organisme qui couvre une MRC devrait fixer un objectif d'attirer et d'intégrer 10 foyers de personnes immigrantes pour un total de 25 personnes par année et demander environ 50 000 \$ pour ce faire.
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)	Le PANA est destiné à soutenir les OBNL qui souhaitent apporter leur contribution à l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants à la société québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les nouveaux arrivants dans leurs démarches d'intégration de manière à ce qu'ils puissent devenir le plus rapidement des membres actifs de la société québécoise. <p><i>Volet 1</i> : Accueil, établissement et accompagnement des nouveaux arrivants.</p> <p><i>Volet 2</i> : Accueil et installation des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire outre frontière et pris en charge par le gouvernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les organismes mandatés pour offrir le volet 2 doivent également offrir les activités et services du volet 1. ✓ Programme qui finance selon le nombre d'actions posées.
Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI)	Le PARI est un programme d'aide financière qui soutient, par l'entremise d'organismes à but non lucratif, la réalisation de projets axés sur le développement et le maintien de relations harmonieuses et constructives entre les groupes et les personnes de toutes origines qui forment le Québec d'aujourd'hui.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer chez les personnes immigrantes et les membres des communautés culturelles la connaissance et la compréhension de la société québécoise; ○ Développer chez les Québécoises et Québécois la connaissance et la compréhension de la réalité pluraliste de leur société ainsi que de la contribution des communautés culturelles au développement social, économique et culturel du Québec; ○ Prévenir et combattre les préjugés, la discrimination, l'intolérance, le racisme et l'exclusion basés sur la couleur, l'origine ethnique ou nationale, l'appartenance culturelle ou religieuse des personnes; ○ Prévenir les tensions intercommunautaires, et en faciliter la résolution le cas échéant, en soutenant le rapprochement interculturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce programme permet aux organismes de financer des activités de sensibilisation et d'intégration. Par exemple, des soirées interculturelles dans des salles communautaires, des écoles secondaires ou des cégeps. Ces soirées représentent souvent de très belles occasions pour les immigrants récemment établis de rencontrer les gens du milieu.

FORUM JEUNESSE RÉGIONAL

Chaque région administrative du Québec dispose d'un forum jeunesse régional. Dans le cadre d'une demande de financement, il faudra préciser votre créneau, soit l'accueil et l'intégration de jeunes immigrants. Vous pouvez également envisager d'embaucher des employés de moins de 35 ans afin répondre aux exigences de ce financement. Pour plus d'information, contactez le forum jeunesse régional de votre région.

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF(S)	NOTE
Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)	Le FRIJ est géré par les forums jeunesse régionaux et a pour objectif de subventionner des projets destinés aux jeunes de 12 à 35 ans ainsi que des stratégies régionales de développement de la jeunesse.	La mission du FRIJ est de favoriser l'insertion sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes de 12 à 35 ans en leur donnant accès à du financement pour la réalisation de projets structurants PAR et POUR les jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Source de financement flexible qui peut s'étendre sur 3 ans. ✓ Permet de financer des projets structurants comme l'accueil et l'intégration de personnes immigrantes.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT)

En vertu de sa Politique nationale de la ruralité, le MAMROT vise à garantir l'occupation dynamique du territoire québécois et à assurer le développement des communautés rurales, en misant notamment sur leur diversité et leurs particularités.

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF(S)	NOTE
Politique nationale de la ruralité 2007-2014 (Mesure des laboratoires ruraux)	Les <i>laboratoires ruraux</i> sont des expériences approfondies de développement dans des champs d'activité porteurs de potentialités pour le milieu rural, qui ont été très peu étudiées ou éprouvées jusqu'à maintenant. Ces projets s'adressent à des communautés rurales, à des MRC ou à des organisations locales.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les expériences en question consistent en des projets pilotes d'une période pouvant atteindre six ans sur des sujets représentant des voies d'avenir pour les communautés rurales du Québec. Il pourra s'agir, par exemple, de thèmes portant sur la santé, l'éducation, la culture et le patrimoine, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, les solutions de rechange énergétiques, les économies et les services de proximité ou l'exploitation des ressources naturelles. ○ Chaque laboratoire aura l'obligation de transmettre ses constats et ses résultats au reste du Québec rural tout au long de son expérimentation selon une approche prévue dès le démarrage du projet. 	Portes Ouvertes sur le Lac est un laboratoire rural qui couvre la thématique de l'accueil, l'installation et l'intégration de nouvelles populations.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ)

Interlocutrice privilégiée auprès du gouvernement du Québec en matière de développement régional, la CRÉ est mandataire des ententes spécifiques qui touchent différents secteurs d'activité. **Dans la mesure où une entente spécifique entre le MICC et la CRÉ est signée et en vigueur dans le domaine de l'immigration, il devient possible d'adresser à cette dernière une demande de subvention.**

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF(S)	NOTE
Programme régional d'intégration (PRI) et Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI)	Il s'agit des mêmes programmes que ceux du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, détaillés à la section précédente. La différence réside dans le fait que ce sont des programmes administrés régionalement.	Il s'agit des mêmes objectifs que ceux inscrits aux programmes offerts par le MICC.	Il est possible pour un organisme d'accueil et d'intégration pour immigrants de déposer simultanément des demandes de financement au MICC et à la CRÉ dans la mesure où les besoins le justifient. Dans les deux cas, il faut mettre l'emphase sur l'attraction, l'intégration et la rétention de personnes immigrantes dans les projets déposés.

EMPLOI-QUÉBEC

Un organisme financé par Emploi-Québec doit offrir toute une **gamme de services reliés au placement en emploi**. Le *Pacte pour l'emploi* de votre région pourrait également offrir des opportunités de financement intéressantes pour un organisme en démarrage.

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF(S)	NOTE
Mesure de Services d'aide à l'emploi (SAE) (Pour un organisme qui couvre plus d'une MRC, il est possible d'en faire la demande auprès de chaque Centre local d'emploi)	Cette mesure vise à offrir de l'aide à la recherche d'emploi aux prestataires de l'assurance-emploi; prestataires d'une aide financière de dernier recours; personnes sans emploi et sans soutien public du revenu; personnes en emploi ou aux études qui ont besoin de services d'aide à l'emploi.		<ul style="list-style-type: none">✓ Pour présenter une demande, il faut d'abord élaborer les services d'aide à l'emploi offerts par l'organisme. (Voir annexe II pour connaître ceux offerts par POL).✓ Chaque immigrant à qui l'organisme offre ses services d'aide à l'emploi peut recevoir un montant, selon le barème établi par Emploi-Québec.✓ Les ententes sont d'une durée d'un an, renouvelables chaque année.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC)

Les MRC gèrent les **Pactes ruraux** financés par le MAMROT. Les projets déposés doivent cadrer avec les objectifs du plan de travail de la MRC à qui est adressée la demande. Pour obtenir toute l'information nécessaire à ce sujet, contactez l'agent de développement rural de votre MRC.

Les MRC peuvent également contribuer à la mise en place d'un organisme par l'entremise **d'ententes de services**, en fournissant par exemple un espace de travail, un ordinateur, un téléphone, la connexion Internet, les frais de poste et d'interurbains, etc.

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF(S)	NOTE
Pacte rural géré par la MRC	Le pacte rural constitue une mesure de soutien décentralisée de la Politique nationale de la ruralité. Il s'agit essentiellement d'une entente entre le gouvernement et chacune des MRC ou des instances équivalentes en vue de renforcer et de soutenir le développement des milieux ruraux de son territoire.	Le Pacte rural vise à promouvoir le développement du milieu rural en fonction des trois orientations de la Politique nationale de la ruralité: <ul style="list-style-type: none">○ stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales;○ assurer la qualité de vie des collectivités et renforcer leur pouvoir d'attraction;○ soutenir l'engagement des citoyens et des citoyennes envers le développement de leur communauté.	<ul style="list-style-type: none">✓ Cette source de financement offre beaucoup de flexibilité quant à son utilisation.✓ Les fonds pourraient permettre de financer une partie des frais associés aux visites exploratoires ou encore au déménagement des familles immigrantes.✓ Exemple : dans le but de financer une partie des frais d'attraction, d'accueil et d'intégration de 10 foyers de personnes immigrantes, une demande de 25 000 \$ par année pourrait être envisageable.

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

En milieu rural, pratiquement chaque municipalité compte une caisse populaire Desjardins sur son territoire. Chacune des caisses Desjardins dispose d'un fonds d'investissement local visant à développer le milieu et à répondre à certains besoins. Un organisme d'accueil et d'intégration pour immigrants peut présenter une demande de financement à la caisse située dans sa municipalité ou auprès des différentes caisses dans sa MRC.

Au moment de présenter la demande, l'organisme peut s'engager à orienter les immigrants qui viendront s'établir dans le milieu vers les services des caisses populaires subventionnaires. À ce titre, vous pouvez faire valoir l'intérêt, pour les caisses, de l'établissement durable de nouveaux citoyens dans le milieu à long terme.

LES VILLES ET LES MUNICIPALITÉS

Dans la mesure où un conseil de ville se dit favorable à l'accueil de nouvelles populations issues de l'immigration, il pourrait être intéressé à contribuer au financement du projet. À ce titre, il est possible de présenter une demande de financement en bonne et due forme au conseil de ville au moment de la **planification budgétaire** (au début de l'automne).

Les municipalités peuvent offrir une **contribution en services** (comme pour les MRC) ou encore s'engager pour le **prêt d'installations municipales**, notamment pour que l'organisme puisse y tenir des activités d'accueil et d'intégration.

ANNEXE V

Partenariats potentiels

La recherche de financement rime avec l'**instauration de partenariats**. En ce sens, il faut savoir **reconnaître l'intérêt commun autour de la finalité du projet** et le faire valoir auprès des partenaires potentiels.

INSTITUTION	TYPE DE PARTENARIAT
Caisse populaire Desjardins	Financier
Carrefour jeunesse-emploi	Technique. <i>Employabilité des immigrants, recherche d'emploi et appui à l'organisation d'événements.</i>
Institutions scolaires (cégeps, universités)	Technique. <i>Appui à l'organisation d'événements, reconnaissance des acquis, orientation scolaire et formation, francisation.</i>
Centre d'alphabétisation	Technique. <i>Francisation des immigrants.</i>
Chambre de commerce	Technique. <i>Réseautage et support pour le placement en emploi des immigrants.</i>
Commission scolaire	Technique. <i>Appui à l'organisation d'événements, reconnaissance des acquis, orientation scolaire et formation.</i>
Conférence régionale des élus	Technique et financier. <i>Signataire d'entente spécifique en immigration, réseautage, conseils en matière d'immigration, organisation de conférences.</i>
Emploi-Québec	Technique et financier. <i>Employabilité des personnes immigrantes et programme PRIIME, programme de soutien à l'intégration en emploi des immigrants pour les entreprises.</i>
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, direction régionale	Technique et financier. <i>Conseils en matière d'immigration.</i>
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, direction régionale	Technique et financier. <i>Conseils en développement rural.</i>
MRC et CLD	Technique, financier et matériel. <i>Connaissance du milieu, appui à l'organisation d'événements, référence pour le démarrage d'entreprise, implication et soutien au projet immigration.</i>
Forum jeunesse	Technique et financier. <i>Appui à l'organisation d'événements.</i>
Ville ou municipalité	Technique, financier et matériel. <i>Appui à l'organisation d'événements, ententes de service, prêt d'installations municipales.</i>

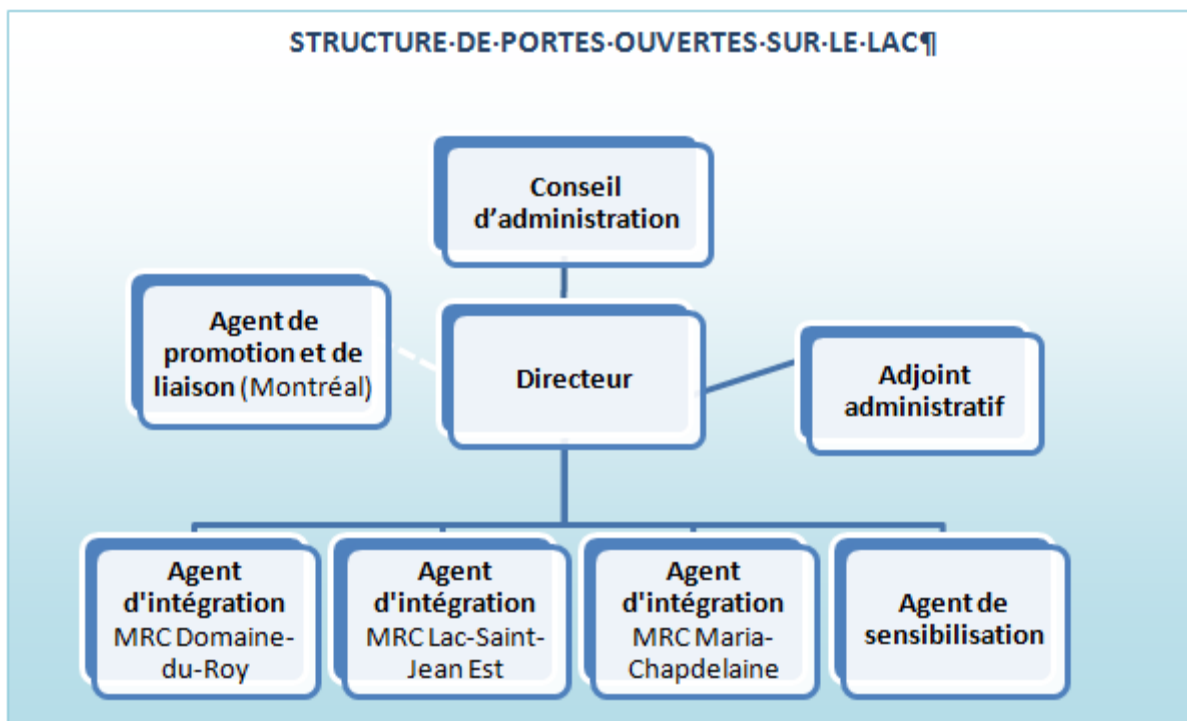
ANNEXE VI

Budget de POL à sa première année d'opération

Revenus	MRC DdR
TRCI et MICC	45 000,00 \$
MRC	35 000,00 \$
Villes Hôtesse	15 000,00 \$
Ville hotesse (Entente de services)	15 000,00 \$
Caisse Populaire Desjardins	10 000,00 \$
Carrefour Jeunesse Emploi	10 000,00 \$
Activité bénéfique	5 000,00 \$
TOTAL DE REVENUS	135 000,00 \$

Dépenses	Comptant
Ressources humaines	
Coordination B.M. 12%	40 000,00\$
Pers. Ress. Accomp. B.M. 12%	30 000,00 \$
Total partiel	70 000,00 \$
Loyer et frais connexes	9 000,00 \$
Communications	3 600,00 \$
Équipements et fournitures	7 400,00 \$
Services aux immigrants	
Déménagement	10 000,00 \$
hébergement	5 000,00 \$
Support au loyer	5 000,00 \$
Alimentation	2 000,00 \$
Frais divers (traduction, inscription, ...)	2 100,00 \$
Entrevue, visite exploratoire	2 900,00 \$
Imprévu et activités	3 000,00 \$
Total partiel	30 000,00 \$
Frais d'administration	15 000,00 \$
Total des dépenses	135 000,00 \$

Structure organisationnelle de Portes Ouvertes sur le Lac



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PORTES OUVERTES SUR LE LAC

Desservant les trois MRC du Lac-Saint-Jean, le conseil d'administration de Portes Ouvertes sur le Lac est composé de 15 membres.

- *Neuf postes sont attribués d'office à un représentant des organismes suivants :*
 - 1 pour la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et 1 pour la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean;
 - 1 pour le Cégep de Saint-Félicien et 1 pour le Collège d'Alma;
 - 1 pour le CLD Domaine-du-Roy, 1 pour le CLD Maria-Chapdelaine et 1 pour le CLD Lac-Saint-Jean-Est
 - 1 pour le secteur de la santé;
 - 1 pour les deux Carrefours jeunesse-emploi du Lac-Saint-Jean;
- *Six postes élus en assemblée générale, dont 2 qui doivent inclure des personnes issues de l'immigration, des membres fondateurs tels qu'inscrits à l'acte constitutif et/ou des personnes membres des comités de bénévoles ou de citoyens en provenance du territoire des trois MRC.*

L'équipe de Portes Ouvertes sur le Lac

LE DIRECTEUR OU LA DIRECTRICE		
Rôle	Responsabilités	Habilités
<p>Le coordonnateur est chargé de la mise en œuvre du plan d'action conçu par les membres fondateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonner les services d'accueil et d'intégration sociale et professionnelle des personnes immigrantes de sa région/MRC/municipalité selon les orientations et le plan d'action de l'organisme. ✓ Participer activement à la dispensation des services. ✓ Gérer les ressources humaines et financières. ✓ Assurer la pérennité et le suivi administratif des partenaires financiers. ✓ Collaborer étroitement avec les instances locales et régionales reliées à l'immigration et à l'emploi. ✓ Assurer le développement et le rayonnement de l'organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation pertinente en lien avec la coordination d'un organisme communautaire voué à l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. ✓ Habiletés et expérience permettant d'occuper un poste de coordination (autonomie, gestion, communication orale et écrite et leadership). ✓ Bonne connaissance des enjeux liés à l'immigration en région et du territoire desservi par l'organisme ainsi que des différents acteurs économiques, politiques et communautaires. ✓ La connaissance de la langue anglaise et espagnole représente un atout.
L'AGENT OU L'AGENTE D'INTÉGRATION		
Rôle	Responsabilités	Habilités
<p>L'agent d'intégration se consacre à l'intégration socio-économique des immigrants sur un territoire donné. Son horaire de travail est flexible selon les besoins des immigrants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer au recrutement, à la recherche d'emploi, à l'accueil et à l'installation d'immigrants dans la MRC. ✓ Accompagner les immigrants dans le processus d'accueil et d'installation : recherche de logement, intégration au marché du travail, démarches auprès des services gouvernementaux et des organismes concernés. ✓ Planifier et réaliser des activités d'intégration, de jumelage, d'entraide et d'échange entre les immigrants et la communauté. ✓ Planifier et réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation visant à promouvoir les bénéfices humains, culturels et économiques de l'accueil de nouveaux arrivants pour la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation collégiale ou universitaire en intervention sociale, en coopération internationale, en communication ou dans toute autre discipline connexe. ✓ Habiletés et intérêt marqué pour l'accompagnement et le support aux nouveaux arrivants. ✓ Connaissance des enjeux liés à l'immigration. ✓ Habiletés à concevoir des activités d'intégration. ✓ Capacité d'utiliser efficacement les logiciels de communication courants. ✓ Bonne connaissance de son milieu. ✓ Très bonne qualité de français écrit et parlé. ✓ La connaissance de l'anglais et d'une troisième langue représente un atout. ✓ Posséder une voiture devrait être un préalable.
L'AGENT OU L'AGENTE DE SENSIBILISATION		
Rôle	Responsabilités	Habilités
<p>L'agent de sensibilisation couvre tout le territoire du Lac-Saint-Jean. Il a comme objectif de favoriser l'ouverture des gens de la région face à l'immigration et à la diversité culturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonner et réaliser un programme de sensibilisation par l'entremise d'activités de sensibilisation et d'éducation en milieu scolaire, municipal et en entreprise. ✓ Rédaction du bulletin électronique mensuel de l'organisme. ✓ Concevoir des outils de sensibilisation et de promotion. ✓ Animer et mobiliser les réseaux sociaux. ✓ Assister les agent(e)s d'intégration dans leurs démarches d'accueil et d'installation de personnes immigrantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation collégiale ou universitaire en intervention sociale, en coopération internationale, en communication ou dans toute autre discipline connexe. ✓ Habiletés en animation de groupe. ✓ Connaissance des enjeux liés à l'immigration et des réalités vécues par les immigrants. ✓ Habiletés à planifier, à concevoir et à mettre en œuvre des activités d'éducation, de sensibilisation et des événements liés à l'accueil d'immigrants. ✓ Capacité d'utiliser efficacement différents logiciels de design et de communication. ✓ Capacité de rédaction et esprit de synthèse. ✓ Posséder une voiture devrait être un préalable.
L'AGENT OU L'AGENTE DE PROMOTION ET DE LIAISON		
Rôle	Responsabilités	Habilités
<p>L'agent de promotion et de liaison est la ressource montréalaise de l'organisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire la promotion de la vie au Lac-Saint-Jean auprès des immigrants habitant à Montréal. ✓ Accompagner dans leurs démarches les personnes immigrantes souhaitant s'établir dans notre région. ✓ Développer et entretenir des partenariats avec les organismes de régionalisation de l'immigration et d'aide aux immigrants à Montréal. ✓ Effectuer des présentations sur POL et le Lac-Saint-Jean. ✓ Organiser les déménagements vers la région d'accueil en collaboration avec les agent(e)s d'intégration. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation collégiale ou universitaire en intervention sociale, en coopération internationale, en communication ou dans toute autre discipline connexe; ✓ Être originaire de la région d'accueil ou en avoir une connaissance approfondie. ✓ Connaissance des enjeux liés à l'immigration et des réalités vécues par les immigrants. ✓ Aisance à s'exprimer devant un public non francophone. ✓ Habile en communication interculturelle. ✓ Intérêt pour l'accompagnement des nouveaux arrivants.